

## COMPTABILITÉ M22 :

### ANALYSE FINANCIÈRE ET ENGAGEMENT PRÉVISIONNEL RECETTES ET DÉPENSES

#### Organisation

**Durée** : 2 jours

**Dates** : 29 et 30 novembre 2018

**Lieu** : Université Bretagne Sud –  
Campus Tohannic - Vannes

**Nombre de places** :

L'ouverture de la formation est conditionnée à 8 participants minimum par session

**Tarif** : 560 €/ participant (nets de taxes). Repas de midi compris.

#### Evaluation de la formation

La formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Un questionnaire en fin de la formation permet d'évaluer l'atteinte des objectifs de formation et la satisfaction des participants.

#### Renseignements et inscription

Marie Lebrun

06 66 99 09 92

marie.lebrun@univ-ubs.fr

#### Personnes concernées et prérequis

Personnels d'établissements et services médico-sociaux (E.S.M.S.)

**Pré-requis** : Connaissances en gestion des établissements et services sociaux et médicosociaux.

#### Compétences à l'issue de la formation

- Être en capacité d'analyser les équilibres financiers des établissements publics sociaux et médico-sociaux pour appliquer l'EPRD (engagement prévisionnel des recettes et des dépenses) prévu par la loi « Adaptation de la société au vieillissement ».
- Être en capacité d'élaborer l'EPRD prévu par la loi « Adaptation de la société au vieillissement » des établissements publics sociaux et médico-sociaux

#### Programme

##### Analyse financière

- Modification de la loi à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017
- Contenu du compte de gestion
- Elaboration du bilan de l'établissement à partir du compte de gestion
- Analyse des équilibres financiers de l'établissement : fonds de roulement, besoins en fonds de roulement
- Calcul de trésorerie et trésorerie dynamique, réserve de trésorerie
- Calcul de la CAF
- Présentation de la démarche de l'EPRD (engagement prévisionnel des recettes et des dépenses)

##### Engagement Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD)

- Modification de la loi à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017
- Passage d'une logique budgétaire à une logique financière
- Analyse des équilibres financiers de l'établissement
- Calcul de la CAF
- Présentation de la démarche de l'EPRD (engagement prévisionnel des recettes et des dépenses)
- Construction de l'EPRD

#### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et exercices d'applications à partir des documents de la structure.

#### Intervenant

Dominique **CALMETS** est consultant, formateur et évaluateur pour les établissements médico-sociaux, sociaux et sanitaires depuis 15 ans. Il intervient pour des évaluations internes et externes, le processus « Qualité », la gestion financière, les ressources humaines et le management, et la stratégie.